

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4055 MARDI 10 AOÛT 2021

BAISSE DES BILLETS D'AVION

Les transporteurs aériens s'alignent finalement



Quelques avions immobilisés sur la piste à l'aéroport international de Ndjili

La rigidité de la position du gouvernement a permis d'enregistrer une baisse de l'ordre de quarante à soixante-dix pour cent des prix des billets pour les principaux trajets domestiques. La signature de l'arrêté du ministère de l'Économie nationale vient marquer la fin des négociations, mais il ne s'agit que d'une étape dans ce dialogue nécessaire entre les deux parties.

Pour les transporteurs aériens, la réactivation de la commission tarifaire de lutte contre le braquage par le ministère de l'Économie nationale constituera un des mécanismes de correction dans le futur.

Page 4

ASSAINISSEMENT

Une brigade verte créée à l'orphelinat Maison de l'espoir



La Fondation Eternel mon berger (FEMB) vient de lancer, depuis le 9 août, dans la commune de N'djili à Kinshasa, son projet de création d'une brigade verte. Cette action vise l'assainissement du milieu, en apprenant aux pensionnaires l'utilisation des poubelles, en séparant les déchets

Les brigadiers verts, lors de cet enseignement biodégradables de ceux non biodégradables.

Dans le cadre dudit projet, les déchets biodégradables vont être utilisés pour la fabrication de compost servant à fertiliser le sol avec possibilité de générer des revenus pour ce site d'hébergement. **Page 3**

COVID-19

Jean-Jacques Mbungani sensibilise les députés à la pandémie en RDC

A l'initiative des députés nationaux membres du Collectif pour l'émergence et l'unité du Congo, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, et ses collègues de Transport et des ITPR ont échangé avec les députés sur la situation de covid-19, la question des transports et celle des infrastructures en RDC. Le ministre de la Santé a expliqué aux élus du peuple les dispositions et les efforts qui sont fournis par le gouvernement et les partenaires dans la maîtrise de la situation sanitaire. **Page 4**



Le ministre de la santé Jacques Mbungani

V.CLUB

Flou artistique dans les transferts des joueurs

Le joueur Ernest Luzolo dont le contrat n'était pas arrivé à son terme s'est retrouvé à Lubumbashi, sans l'autorisation de V.Club, pour parapher un contrat. Ce départ du latéral international congolais a suscité des remous au sein de la famille vert et noir, ainsi que d'autres départs survenus à la fin de la saison. Selon le manager

du TP Mazembe, Frédéric Kitenge, plus de dix-sept joueurs de V.Club sont enregistrés au nom d'Esther Kumba. C'est elle qui négocie tous les transferts avec tous les clubs désireux de solliciter un athlète. Et d'ajouter que chacun de ses joueurs peut signer avec un autre club quand bon lui semble. **Page 5**

ÉDITORIAL

Equation

Ce que démontre de façon, hélas !, indiscutable le dérèglement climatique qui se précise de jour en jour, mais aussi la multiplication des variants du coronavirus qui est loin d'être vaincu, c'est bien le fait que l'agriculture, entendue dans son sens le plus large, est désormais une priorité à laquelle aucun peuple, aucun gouvernement, aucun Etat ne peut plus se soustraire. Il suffit pour s'en convaincre de considérer la dégradation de la nature, la multiplication des incendies et l'aggravation des famines qui frappent un nombre de plus en plus grand de nations sur les cinq continents que compte le globe terrestre, des phénomènes dont tous les experts dénoncent dès à présent les conséquences alimentaires inévitables.

Dans ce contexte planétaire pour le moins inquiétant, ce que les gouvernants des pays pauvres comme ceux des pays riches vont devoir faire est de s'employer à mieux exploiter les ressources naturelles – agriculture, pêche, élevage et autres – dont ils ont hérité des générations précédentes. En veillant, bien sûr, à ce que cette mise en valeur ne mette pas en péril leur environnement comme cela se passe déjà malheureusement dans différentes régions du monde au risque de provoquer une crise planétaire dont la dégradation accélérée des immenses forêts du Bassin de l'Amazonie, en Amérique du Sud, donne dès à présent une image aussi claire qu'accablante.

Tout ceci, qui relève du simple bon sens, étant écrit, soulignons ici le fait que, chez nous, au Congo de la rive droite du deuxième plus grand bassin fluvial de la Terre, le programme présidentiel du nouveau quinquennat dont nous vivons les premiers mois a très précisément été conçu pour apporter des réponses aussi claires que raisonnables à l'équation que notre génération puis les générations à venir vont devoir résoudre. Une tâche majeure à laquelle s'emploie le gouvernement que dirige le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et qui va devoir en rendre compte de façon régulière à la plus haute autorité de l'Etat.

Dans ce contexte très particulier, s'il est un conseil que l'on puisse donner à tous les élus du peuple – sénateurs, députés, conseillers départementaux, conseillers municipaux –, c'est bien celui d'inscrire la même priorité dans le programme qu'ils présenteront aux citoyennes et aux citoyens dans les mois à venir s'ils veulent être réélus lors des scrutins de 2022.

Le Courrier de Kinshasa

SANTÉ PUBLIQUE

Le ministre Jean-Jacques Mbungani invite les membres de son cabinet à plus d'efficacité

Au terme des cent jours passés à la tête du ministère de la Santé, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a estimé que le temps est venu de réunir ses collaborateurs pour rappeler à chacun son rôle et les directives nécessaires à la bonne marche du cabinet dans la poursuite des objectifs liés au secteur de la santé en RDC.

Devant les membres de son cabinet ministériel, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a martelé sur l'apport de chaque collaborateur en vue de gagner le pari des missions lui assignées dans le cadre de la feuille de route gouvernementale. Le succès d'un mandat ministériel dépend en partie de l'efficacité des membres du cabinet. Le ministre de la Santé publique l'a souligné au cours de la rencontre qu'il a organisée le 7 août au salon bleu de l'immeuble du gouvernement. Au terme des 100 jours passés à la tête du ministère de la Santé publique, le Dr Jean-Jacques Mbungani a estimé que le temps est venu de réunir les membres du cabinet pour rappeler à chacun son rôle et les directives nécessaires à la bonne marche du cabinet dans la poursuite des objectifs liés au secteur de la Santé en RDC. Ainsi, Dr Jean-Jacques Mbungani, assisté de Mme Véronique Kilumba, vice-ministre de la Santé, et Me Paul Djunga, le directeur de cabinet, a



Dr Jean-Jacques Mbungani doivent pas se retrouver sur les réseaux sociaux...», a-t-il souligné. «De manière générale, je suis satisfait du travail fait, mais nous devons encore mieux faire dans les trois prochains mois», a-t-il ajouté.

tout d'abord remercié tous les membres de son cabinet pour leur accompagnement très significatif durant les cent premiers jours de son mandat. Ensuite, il les a invités en attendant la signature de l'arrêté définitif du cabinet à déployer encore beaucoup d'efforts, chacun dans son département, pour l'accompagner dans la réalisation de ses missions, conformément à la vision du chef de l'Etat, codifiée dans le programme du gouvernement d'Union sacrée de la nation dirigée par le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde. Il a également rappelé aux membres de son cabinet l'exigence du respect de secrets professionnels, la sérénité dans le traitement des dossiers, l'éthique, etc. «Le jour où j'attendrai qu'un conseiller ou tout autre membre du cabinet est cité avec preuve à l'appui dans une affaire de corruption ou de monnayage des dossiers, je prendrai aussitôt de sanctions sévères. Les documents administratifs ne

Rappelant par ailleurs la hiérarchisation de son cabinet, Jean-Jacques Mbungani qui entend mouiller son maillot pour relever les défis liés à son secteur, à savoir combattre les grandes endémies et les épidémies ainsi que la matérialisation de la vision du président de la République relative à la couverture santé universelle a répondu, par la suite, aux préoccupations soulevées par quelques membres du cabinet. Et le tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant. Cette initiative a été saluée par l'ensemble des membres du cabinet. Le ministre a promis de tenir désormais ce genre de rencontre trimestriellement pour évaluer en interne le travail de son cabinet.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Romique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSAINISSEMENT

Une brigade verte créée à l'orphelinat Maison de l'espoir

L'action, qui rentre dans le cadre des projets de la Fondation Eternel mon berger (FEMB) de maman Yvette Mbuyi, vise à faire des pensionnaires de cette maison des acteurs de l'assainissement dans leurs milieux et des éducateurs pour d'autres enfants se trouvant dans la même situation qu'eux ainsi que pour toute la communauté.

La FEMB vient de lancer, le 9 août, à l'orphelinat Maison de l'espoir, dans la commune de N'djili, son projet de la création d'une brigade verte. Cette action vise l'assainissement du milieu en apprenant aux pensionnaires l'utilisation des poubelles, en séparant les déchets biodégradables à ceux qui sont pas biodégradables. Selon cette vision, les enfants de l'œuvre sociale la Maison de l'espoir constituent des brigadiers verts, noyaux de ce projet qui va s'étendre chez les voisins de cet orphelinat ainsi que dans d'autres maisons du même genre.

Pour amener ces enfants à comprendre et à maîtriser ces notions, la FEMB a mis à la disposition de cet orphelinat deux grosses poubelles de deux couleurs. La rouge devant servir pour les déchets non dégradables alors que la noire est réservée pour les déchets biodégradables. Dans le cadre de ce projet, les déchets biodégradables vont être utilisés pour la fabrication de compost servant à fertiliser le sol qui va être mis à la disposition des jardiniers et maraîchers, avec la possibilité de générer des revenus pour cette maison d'hébergement et d'encadrement d'enfants abandonnés ou rejetés par leurs familles.

De la théorie à la pratique

Dans la procédure, ces enfants ont été, pendant cette séance

de formation, pris en charge par leur encadreur, le psychologue Théodore Dimuene, qui leur a expliqué l'objectif de cette activité et la présence de l'équipe de la FEMB, qui n'est pas à sa première activité au sein de cet orphelinat. Théodore Dimuene leur a entretenu spécifiquement sur le rôle de la poubelle.

Intervenant à son tour, Béatrice Makaya Samba Mazzianda, du directoire de la FEMB, a insisté sur les spécificités et l'utilisation de ces deux poubelles de couleurs différentes (rouge et noire) mises à la disposition de ces « brigadiers verts ». Désormais, a-t-elle dit, les ramasseurs d'immondices vont pendre le contenu de la poubelle rouge qui devra comprendre les déchets non biodégradables comme des bouteilles, des plastiques, des fers ou boîtes en métal. Et de noter que ces déchets vont être recyclés.

Mme Béatrice Makaya Samba Mazzianda a également souligné que le contenu de la poubelle noire, composé des feuilles et autres déchets biodégradables vont servir dans le compostage. Après cet enseignement théorique, le psychologue Dimuene est revenu pour vérifier si les « brigadiers verts » en formation ont maîtrisé ces instructions. A la grande satisfaction de l'équipe de la FEMB et de la direction de l'œuvre sociale orphelinat Maison de l'espoir, les appre-



Les brigadiers verts lors de cet enseignement/Adiac

nants choisis ont correctement repris les gestes leur enseignés, en expliquant les fondements de ces derniers. Intervenant pour insister sur ce projet, Maman Irène de la FEMB a indiqué que les notions apprises permettent à ces enfants de savoir comment se protéger contre les maladies, en gérant bien les déchets par la séparation des poubelles. Elle a indiqué que les déchets biodégradables ne doivent être enfouis sous terre parce qu'ils sont polluants. « Cette séparation des poubelles et la mise des déchets dans les poubelles distinctes

nous évitent de nous exposer aux maladies et aux blessures », a-t-elle insisté.

Prenant la parole, le coordonnateur de l'orphelinat Maison de l'espoir, Anderson Reagan Mavungu, a salué cette action de la FEMB, qui, selon lui, vise le développement de la société. « Je salue ce geste de la FEMB de Maman Yvette Mbuyi, qui vient auprès des démunis, des délaissés pour leur dire qu'ils sont utiles à la société. Cette initiative vise à protéger l'environnement et la vie de ces enfants », a-t-il souligné. Il a émis le souhait de voir ce projet être étendu aux voisins

de cette maison d'enfants, pour sa continuité et son efficacité. Anderson Reagan Mavungu a, par conséquent, promis que cette façon de faire est devenu leur mode de vie à l'orphelinat Maison de l'espoir.

Clôturent cette activité, le coordonnateur de la FEMB, Yves Tshimanga Kita, a exprimé le plaisir, pour cette fondation, de se retrouver encore une fois avec les pensionnaires de la Maison de l'espoir, qui est devenu l'orphelinat phare pour les débuts des projets de cette fondation.

Lucien Dianzenza

TGI KINSHASA/GOMBE

Emmanuel Adu Cole dénonce une machination contre le magistrat Pierrot Bankenge Mvita

Selon le président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), la pétition qui serait en circulation pour exiger la révocation de ce juge assumant les fonctions de président du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe, et qui avait condamné Vital Kamerhe et Jamaal Samih, au premier degré, dans le dossier dit de 100 jours, est l'oeuvre d'une machination des politiciens qui ne veulent pas voir ce haut magistrat servir le pays comme il le fait.

Selon des sources concordantes, Pierrot Bankenge Mvita serait victime d'une cabale montée par ceux des magistrats et d'autres personnalités, qui ne veulent pas voir l'état de droit prôné par le chef de l'état, Félix-Antoine Tshisekedi, prendre de l'aile. Pour arriver à leur dessein, ses détracteurs indiquent que, depuis que Pierrot Bankenge Mvita a été promu chef de juridiction, la corruption a atteint des proportions exponentielles comme jamais auparavant au niveau du tribunal de grande instance de la Gombe (TGI/Gombe). « Les juges de sa juridiction ne cessent de dénoncer qu'il leur fait trop d'injonctions pour prendre des décisions foncièrement frauduleuses et en prise à partie, ils se retrouvent seuls



Le juge Pierrot Bankenge lors du procès dit de 100 jours DR

», ont indiqué ces sources. Dans leurs démarches, les détracteurs du juge Bankenge disent attendre du président de la République, « au nom de l'Etat de droit et de la justice qui élève la nation, de faire honneur aux justiciables en

révoquant le juge Pierrot Bankenge surnommé désormais Kamikaze judiciaire ».

Emmanuel Cole donne sa version des faits

De son côté, le président de l'ONG de défense des droits de

au chef de l'Etat, celui d'un Etat de droit. « Ce n'est pas exact. Nous avons connu l'actuel juge président du TGI/Gombe, Pierrot Bankenge, il y a plus de 15 ans alors qu'il était juge au Tribunal de Paix (TriPaix) de la Gombe. Il est parmi les hauts magistrats qui ne disent rien que la loi judiciaire pénale que civile », a témoigné Emmanuel Cole, balayant ainsi d'un revers de la main toutes ces supputations contenues dans le mémo des détracteurs de ce juge. Nous avons, a-t-il poursuivi, beaucoup de preuves de ses jugements en faveur de plusieurs victimes qui ne disent que la loi. Emmanuel Adu Cole accuse, à son tour, les détracteurs de Pierrot Bankenge Mvita d'être instrumentalisés par les « politiciens malhonnêtes et malintentionnés » pour nuire à la réputation de ce magistrat. « Pourquoi les acteurs de cette diffamation n'ont pas cité un seul nom de ces juges qui sont mécontents ? », se demande-t-il. Et d'encourager le président du TGI/Gombe à continuer à

faire son travail en toute tranquillité pour aider le peuple congolais à palper la vision du président Tshisekedi pour l'instauration d'un Etat de droit en RDC à travers la justice.

Ces sources, qui affirment avoir contacté le magistrat Pierrot Bankenge Mvita, notent que ce dernier se dit serein. « Vous qui êtes les partenaires de la justice congolaise vous avez bien compris d'où peut venir cette flèche mais qui ne produira aucun effet. Je continuerai à servir notre peuple en tant qu'instrument dont le chef de l'Etat a besoin pour réaliser sa vision d'instauration au Congo d'un Etat de droit. Mes juges sont très fiers de moi et reconnaissent l'importance de l'encadrement qui leur est assuré. C'est pourquoi ils m'appellent Coach », a fait savoir ce haut magistrat qui a été nommé à la TGI/Gombe par le chef de l'Etat, après avoir été juge président dans l'affaire Vital Kamerhe et Jamaal Samih, en remplacement du juge Raphaël Yanyi mort en cours de ce procès.

L.D.

TRANSPORT AÉRIEN

Pas de baisse du prix des billets d'avion trois mois après le début des négociations

La difficulté majeure vient de la marge de manœuvre trop serrée du gouvernement dont les taxes et autres redevances en vigueur dans le secteur aéronautique n'interviennent qu'à hauteur de 25 % dans le prix du billet d'avion. En outre, seulement 400 000 passagers par an utilisent ce moyen de transport au niveau national. Avec un trafic aussi insignifiant, le secteur aérien ne peut constituer un véritable service de consommation courante pour les ménages.

Entre le gouvernement et les transporteurs aériens, les négociations s'annoncent très délicates. On parle déjà d'une impasse tant les positions sont divergentes dans tous les domaines. Si la réduction à la baisse du prix des billets vient confirmer le virage social du gouvernement Sama, son impact est bien maigre sur le vécu quotidien des Congolais. Chaque année, moins de 0,4 % des Congolais utilisent ce moyen de transport pour se déplacer dans le pays. Ce nombre est tellement insignifiant qu'il ne peut donner lieu à autant d'efforts pour réguler le prix du billet. Avec un taux d'occupation qui aurait, à en croire les experts du gouvernement, augmenter de 70 à 95 %, est-il possible de réfléchir sur une baisse du prix des billets ? La résistance est forte du côté des transporteurs routiers qui vont jusqu'à récuser ce dernier chiffre. A leur tour, ils rappellent l'arrêt des activités durant six mois pour cause de



Quelques avions immobilisés sur la piste à l'aéroport international de Ndjili

covid-19 et la paralysie de deux mois du Hubb Est en RDC à la suite de l'éruption volcanique. Depuis mai 2021, le gouvernement à travers le ministère de l'Économie nationale a initié des pourparlers avec les transporteurs aériens sur cette question. Trois mois après, les

usagers attendent toujours les résultats probants qui tardent à arriver. Sur le papier, les autorités appellent à une baisse de 45 % du prix du billet d'avion pour les vols domestiques. Une démarche non payante d'autant que les taxes et redevances ne représentent seulement 25 %

du coût du billet. En appliquant la décision du gouvernement dans son intégralité, les compagnies d'aviation enregistreront une diminution de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 42 %.

d'un prix unique aux transporteurs aériens pour chaque destination au lieu d'une fourchette de prix minimum et maximum. Après le prix unique, il y a eu une certaine évolution dans la méthode gouvernementale de fixation du prix du billet, à travers l'indice Prix kilomètre transporté. Là aussi, des divergences sont nées des calculs de la consommation horaire. Pour un Airbus 320, les transporteurs, se référant au chiffre de l'avionneur français, expliquent que ce type d'avion consomme 4 000 litres par heure. Du côté des experts du gouvernement, cette consommation n'excède pas les 2800 litres par heure. A l'allure des blocages dans les discussions, un forçage du gouvernement devrait avoir des effets assez préoccupants comme la suppression de certaines lignes et escales. Des observateurs avertis vont plus loin en parlant même de la disparition des compagnies viables faute de rentabilité de l'activité. Si les discussions doivent se poursuivre, les transporteurs aériens espèrent un dialogue franc qui met en avant l'argument technique pour aboutir à une baisse raisonnable.

Laurent Essolomwa

COVID -19

Jean-Jacques Mbungani sensibilise les députés à la pandémie en RDC

Le ministre de la Santé a expliqué aux élus du peuple les dispositions et les efforts qui sont fournis par le gouvernement et les partenaires dans la maîtrise de la situation sanitaire.

A l'initiative des députés nationaux membres du Collectif pour l'émergence et l'unité du Congo (Cémuc), le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, et ses collègues de Transport et des ITPR ont échangé avec les députés nationaux sur la situation de covid-19, la question de Transport et celle des Infrastructures en RDC.

L'ancien vice-président Jean-Pierre Bemba Gombo était l'invité d'honneur de cette rencontre qui a eu lieu, le 7 août, au complexe commercial GB de Kinshasa. L'échange fructueux a permis aux élus du peuple de s'imprégner de l'évolution de la pandémie, notamment en ce qui concerne la prise en charge des cas positifs, la vaccination et la possibilité de procéder à l'assouplissement des différentes mesures restrictives prises par le gouvernement.

Le ministre de la Santé a expliqué aux élus du peuple les dispositions et les efforts qui sont fournis par le gouvernement et les partenaires dans la maîtrise de la situation sanitaire. Aussi a-t-il insisté sur la vaccination qui reste parmi les moyens efficaces pour combattre la covid-19. Divers vaccins sont donc attendus au pays entre la mi-août et début septembre, ce qui pourra davantage accélérer la campagne de vaccination lancée depuis le 19 avril 2021.

Les députés nationaux ont apprécié la disponibilité et, surtout, l'intervention du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, tout en espérant que cette rencontre ne sera pas la dernière du genre. Il faut noter que le Cémuc est une organisation regroupant les députés nationaux issus de quatorze provinces de l'ouest et de la partie orientale du pays. Pour cette première rencontre avec les membres de ce collectif, on a pu remarquer aussi la présence de quelques députés de l'espace du Kivu.

Blandine Lusimana

ÉCONOMIE NATIONALE

Les transporteurs aériens s'alignent finalement

La rigidité de la position du gouvernement a permis d'enregistrer une baisse de l'ordre de 40 à 70 % des prix de billets d'avions pour les principaux trajets domestiques. La signature de l'arrêté du ministère de l'Économie nationale vient marquer la fin des négociations, mais il ne s'agit que d'une étape dans ce dialogue nécessaire entre les deux parties.

Depuis le samedi dernier, dans l'après-midi, un arrêté signé par le ministère de l'Économie nationale reprend désormais les nouveaux prix des vols domestiques. Officiellement, la publication de la mesure marque la fin d'un round dans la révision des structures des prix des tarifs des services aériens du réseau national. Pour autant, le débat initié trois mois plutôt n'a pas permis véritablement d'arrondir les angles au point où le secteur aérien paraît aujourd'hui très divisé sur la question et surtout sur la méthode du gouvernement de la République.

En effet, du côté des autorités RD-congolaises, l'objectif était d'atteindre le prix juste : « Nous n'avons pas rabattu les prix. Mais nous venons d'indiquer le prix

qui doit être pratiqué selon la réglementation », a insisté le ministre de l'Économie nationale, Jean-Marie Kalumba. La baisse ou la rationalisation des prix d'avions et du fret aérien faciliteront la mobilité des personnes et de leurs biens sur le territoire national. Ces nouveaux prix agiront comme des facteurs intégrateurs car le prix du billet le plus cher reviendra à seulement 200 dollars américains.

Du côté des transporteurs aériens, le gouvernement a décidé de tout simplement s'imposer. « L'arrêté vient d'être signé. L'heure n'est plus à discuter si on est tombé d'accord ou pas. L'essentiel, c'est de regarder le futur », a précisé le président du Comité professionnel des transporteurs aériens en RDC, Norbert Sen-

gamali. Ce dernier préfère s'en tenir à la promesse du gouvernement de réactiver prochainement la commission tarifaire de lutte contre le bradage. Cette dernière devrait aider dans le futur en tant que mécanisme de correction. « Dans ce cadre-là, nous pourrions voir ce qui n'a pas été arrondi, comment ça pourra l'être demain », a-t-il poursuivi.

Trois mois après le début des discussions avec les transporteurs aériens, les usagers attendent de palper les résultats sur le terrain. L'État qui doit s'appuyer sur les privés pour répondre aux attentes des voyageurs n'aura pas la tâche facile. « Nous voyons des mesures intéressantes pour le panier de la ménagère, mais l'économie a ses propres règles pour fonctionner. Vous ne pouvez pas gérer à coups de réglementations. La réalité est têtue. Le passé récent de notre pays devrait nous enseigner davantage », a conclu Jacques N.

L.E.

V.CLUB

Flou artistique dans les transferts des joueurs

Le transfert du latéral gauche Ernest Luzolo Sita de V.Club à Mazembe a mis en lumière des faits jusque-là insoupçonnés dans le football congolais.

Le joueur dont le contrat n'était apparemment pas à son terme s'est retrouvé à Lubumbashi, sans l'autorisation de V.Club, pour parapher un contrat. Ce départ du latéral international congolais vers Lubumbashi a suscité du remous au sein de la famille vert et noir, ainsi que d'autres départs survenus à la fin de la saison. Indexé par V.Club au regard des déclarations dans la presse de son manager Yves Diba, le manager du TP Mazembe de Lubumbashi, Frédéric Kitengie Kikumba, est passé, le 8 août, sur les ondes de Top Congo FM pour donner sa version des faits et surtout faire des révélations. « Pourquoi vous nous accuser d'avoir fait signer un joueur sous contrat avec V.Club ? Il faut que nos amis de V.Club expliquent bien les textes à leurs supporters. J'ai parlé avec Yves Diba et je lui ai expliqué que plus de dix-sept joueurs de V.Club sont enregistrés au



nom de Mme Esther Kumba. C'est elle qui négocie tous les transferts avec tous les clubs désireux de solliciter un athlète. Il est écrit noir sur blanc que chacun de ses joueurs peut signer avec un autre club quand bon lui semble », a sans ambages dé-

claré Frédéric Kitengie. Et selon des révélations, Esther Kumba serait l'épouse du général Gabriel Amisi Kumba, alias « Tango Four », le précédent président de coordination de V.Club, qui a laissé son tablier à Bestine Kazadi,

filie de l'ancien dignitaire du club, feu papa Kazadi. Et Esther Kumba négocierait et toucherait tous les dividendes des transferts des joueurs de V.Club récemment transférés au pays et à l'étranger, affirme-t-on. C'est à croire que

l'ancien président aurait gardé une mainmise sur l'effectif du club. L'on se rappelle que lorsqu'il était aux commandes de V.Club, il avait déclaré une fois en conférence de presse qu'il continuera à transférer les joueurs et à acquérir d'autres.

Continuant sa défense sur cette affaire, le manager des Corbeaux de Lubumbashi a laissé entendre que Mazembe ne prend pas ces joueurs à titre gratuit. « Nous recrutons nos joueurs dans la procédure normale parce que ces opérations se font en accord avec la Fédération congolaise de football association qui connaît bien Mme Esther Kumba », a argué Frédéric Kitengie.

La découverte de ce mode de transfert des joueurs est naturellement au cœur d'un conflit qui secoue V.Club depuis peu, de sorte que le comité suprême du club s'est saisi de la situation en suspendant la direction du club, dans l'optique d'organiser une assemblée générale extraordinaire électorale de manière à renouveler les choses au sein de l'équipe.

Martin Engimo

Le manager de Mazembe Frédéric Kitengie et le nouveau corbeau Ernest Luzolo Sita

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ÉDUCATION

Des enseignants formés à l'usage des outils numériques

Plus d'une soixantaine d'enseignants du secondaire renforcent leurs capacités en informatique et internet. L'initiative de l'association Pratic, débutée le 7 août à Brazzaville, vise à réduire la fracture numérique en milieu scolaire et favoriser des cours à distance, dans un contexte de crise sanitaire de Covid-19.

L'activité s'inscrit dans le cadre du programme Connexion Congo de Pratic (Promotion, réflexion et analyse sur les technologies de l'information et de la communication), qui vise à renforcer les capacités numériques des enseignants, les aider à obtenir une certification de compétence digitale. Cette phase pilote du programme a concerné des enseignants du Lycée A. A. Neto et du Lycée commercial « 5 février ».

La formation sera dispensée par les experts de Pratic en milieu scolaire et préscolaire, à travers l'initiation aux outils numériques. Selon le président de l'association Pratic, Luc Missidimbazi, l'objectif est de former des enseignants aptes à dispenser des cours à distance et du personnel non enseignant capable à utiliser tous les outils informatiques et internet que l'État a mis à leur disposition. « C'est une phase pilote qui concerne les établissements d'enseignement préscolaire, pri-



maire, secondaire et les établissements techniques. Il est prévu deux modules qui vont durer deux mois, en attendant une évaluation à la fin d'année pour préparer un vaste programme sur l'ensemble du territoire na-

tional », a indiqué Luc Missidimbazi.

Cette initiative est bien accueillie par le milieu éducatif, qui plaide pour sa pérennisation. L'inspecteur coordonnateur de l'Enseignement technique et profes-

La photo de famille Adiac sionnel de Brazzaville, Jacques Balende, exhorte les autorités de tutelle à appuyer la formation à l'intérieur du pays et la modernisation du système éducatif national.

Fiacre Kombo

ANCIENS ENFANTS DE TROUPE

Cinquante-deux nouveaux intègrent la communauté

Dans le cadre de la réception des nouveaux enfants de troupe du Congo, une cérémonie a été organisée, le 7 août, à l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) en présence de Rémy Ikounga-Ayayos, président de l'association des Anciens enfants de troupe (AET).

« Nous vous faisons porter ces attributs et vous demandons d'être motivés par l'amour de la patrie, le sens de l'honneur et la pratique infaillible de la solidarité suivant l'exemple lumineux de nos glorieux anciens », a déclaré Rémy Ikounga-Ayayos.

Au-delà du mot du président, la cérémonie a été marquée par plusieurs temps forts, à savoir le dépôt des gerbes de fleurs par le bureau exécutif de l'association, l'éloge de l'AET Albert Matoumona-Ounga, la présentation du drapeau de l'association à la nouvelle promotion des AET, le port d'insignes AET, suivi de la remise des textes recteurs de l'association au président de la promotion colonel Albert Matoumona-Ounga.

Pour la petite histoire, l'AET colonel Albert Matoumona-Ounga est né le 17 novembre 1941 à Brazzaville, où il a débuté ses études primaires à l'école des cadres. Brillamment admis au concours d'entrée, c'est le 29 septembre 1956 que le jeune Matoumona franchit le grand portail mythique de l'école militaire préparatoire général Leclerc, prestigieux établissement qui déjà à l'époque n'a de cesse de faire des émules au sein des jeunes congolais et de l'ancienne Afrique équatoriale française (AEF). L'exercice de son engagement volontaire débute le 30 juin 1959, au sein du 6e Régiment d'infanterie de marine



(6e RIMA).

Sergent en 1961, c'est depuis cette unité qu'il sera désigné à suivre de nombreux stages de formation à l'étranger. Ce long périple de sa formation riche et diversifiée, qui le conduira dans de nombreux pays durant deux décennies notamment au Cameroun, en 1960, avec le stage de maintien d'ordre ; trois ans plus tard, en 1963, il se retrouvera à l'institut national des sports, à Paris. Bref, nommé adjudant en 1968, Sous-lieutenant en 1971, lieutenant en 1973, et enfin, capitaine en 1977, il vit la création du service de géographie et topographie de l'armée populaire nationale, cette année.

C'est à lui que sera confiée la lourde tâche de conduire les des-

tinées de ce service, au sein duquel il fera valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 1996. Mais avant, il obtiendra le diplôme d'officier des théâtres d'opérations militaires en 1981 avant d'être promu commandant cette même année et distingué de la prestigieuse décoration de chevalier dans l'ordre du mérite congolais. Il sera promu au grade de colonel en 1991, il a quitté la terre des hommes le 21 décembre 2006, à Libreville, au Gabon.

Rappelons qu'il y a une semaine, l'école militaire préparatoire général Leclerc organisait la cérémonie de la fin d'année scolaire 2020-2021. A cette occasion, la promotion des cinquante-deux élèves finalistes de la classe de terminale avait été baptisée co-

Le président de l'association posant avec les nouveaux AET

lonel Albert Matoumona-Ounga. Soixante cinquième promotion de cette école, la cérémonie marquait ainsi la réception de cinquante-deux nouveaux venus au sein de la communauté AET.

« C'est un immense plaisir pour moi en tant que président de la promotion colonel Albert Matoumona-Ounga. Il s'agit d'un réel plaisir pour nous d'intégrer cette merveilleuse et belle association des AET du Congo. Je pense toujours, nous sommes la source de l'excellence. Nous remercions les anciens et notre président qui nous encourage à toujours bien faire », a indiqué l'AET Nathan Joël Loboko, président de la promotion colonel Albert Matoumona-Ounga.

Guillaume Ondze

CENTRAFRIQUE

La situation des droits de l'Homme inquiète l'ONU

Dans un rapport publié la semaine passée, l'organisation internationale estime que « toutes les parties au conflit continuent de commettre des atrocités, alors que la situation sécuritaire se détériore, en particulier dans les provinces ».

Depuis décembre 2020, le République centrafricaine est en proie à l'action de groupes armés coalisés qui ont tenté d'empêcher la dernière élection présidentielle. Sur une période allant de juillet 2020 à juin 2021, au total cinq cent vingt-six cas de violations et d'abus des droits de l'Homme et du droit international, pour au moins mille deux cent vingt et un victimes, dont des civils ont été dénombrés par l'ONU. Selon les auteurs du rapport, plusieurs exécutions sommaires et extrajudiciaires, actes de torture, arrestations et détentions arbitraires, ou encore violences sexuelles ont été commises par toutes les parties en conflit, les groupes armés et les forces de soutien au gouvernement central.

La Minusca qui a participé à la rédaction du rapport a précisé qu'un peu plus de la moitié de ces exactions portent la marque de la CPC, la coalition rebelle, notamment pendant la période électorale. Pour autant l'ONU pointe aussi du doigt les Faca, les Forces armées centrafricaines, et leurs alliés russes. Les instructeurs envoyés par Moscou auraient ainsi participé à des opérations de terrain en arrêtant des suspects et en commettant des traitements inhumains et des actes de torture sur certains d'entre eux.

Enfin, le rapport évoque aussi les groupes de sécurité privée affiliés à la Russie qui auraient, de concert avec les Faca, participé aux graves violations du droit international en Centrafrique. En mars dernier, le Groupe de travail des Nations unies sur les mercenaires alertait sur une longue série de violations graves des droits de l'Homme qui leur sont attribuées. Pour sa part, Moscou a dénoncé des informations « non vérifiées ».

Yvette Reine Nzaba

EDUCATION

Scolariser les enfants dans la langue qu'ils comprennent

Dans un nouveau rapport publié, le 8 août, la Banque mondiale a constaté que, jusqu'à 37%, des enfants scolarisés dans le monde reçoivent un enseignement dans une langue qu'ils ne parlent pas à la maison et qu'ils n'utilisent et ne comprennent pas bien.

« Enseigner aux élèves dans la langue qu'ils comprennent : cela semble être évident. Mais pour beaucoup, ça ne l'est pas. Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à des progrès considérables dans l'amélioration de l'accès à la scolarité, mais le monde se trouve toujours confronté à une crise mondiale de l'apprentissage. Bien que la plupart des pays aient un taux de scolarisation universel ou quasi-universel dans l'enseignement primaire, l'apprentissage est trop faible », indique la synthèse du rapport signé par Jaime Saavedra, directeur général, Éducation, Michael Crawford, Lead Education Specialist et Sergio Venegas Marin.

Le texte précise que plus de la moitié des élèves du primaire dans le monde sont confrontés à la pauvreté des apprentissages parce qu'ils sont incapables de lire et de comprendre un texte simple à l'âge de dix ans. Leur capacité à réussir à l'école et à investir en eux-mêmes et dans leur avenir en

tant qu'adultes est compromise. Les politiques relatives à la langue d'enseignement qui devraient préparer les enfants à la réussite, les condamnent trop souvent à l'échec dès le début de l'école primaire.

Le nouveau rapport de la Banque mondiale met en évidence les nombreuses façons dont la situation peut et doit être améliorée. Lorsque les élèves reçoivent un enseignement dans la langue qu'ils parlent et comprennent bien, ils apprennent à lire mieux et plus vite. Ils sont également mieux placés pour apprendre une deuxième langue, maîtriser d'autres contenus scolaires tels que les mathématiques, les sciences et l'histoire, et pour développer pleinement leurs capacités cognitives.

Il a été relevé que les enfants qui apprennent dans leur langue maternelle sont également plus susceptibles de s'inscrire et de rester à l'école plus longtemps. Les politiques efficaces en matière de langue d'instruction améliorent l'apprentissage et la progression scolaire et réduisent également les

coûts nationaux par élève, ce qui permet une utilisation plus efficace des fonds publics pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation pour tous les enfants.

Selon le rapport, les pays sont confrontés à des défis très divers. « Dans un pays, des dizaines de langues différentes peuvent être parlées. Dans un autre, les élèves peuvent parler une langue à la maison, une autre dans la cour de récréation et aussi être censés apprendre dans une troisième langue, la langue nationale. »

À partir des expériences variées, le rapport présente des approches réussies : enseigner aux enfants dans leur langue maternelle dès l'éducation de la petite enfance et au moins jusqu'à la fin de l'école primaire ; utiliser la langue maternelle pour l'enseignement des matières scolaires autres que la lecture et l'écriture ; introduire toute langue supplémentaire en tant que matière en mettant l'accent sur les compétences linguistiques orales ; continuer à utiliser la langue maternelle pour l'enseignement sous

une forme ou une autre, même lorsqu'une autre langue devient la langue officielle d'enseignement ; et planifier, développer, adapter et améliorer en permanence la mise en œuvre des politiques relatives à la langue d'enseignement.

Des mesures politiques nécessaires, mais insuffisantes

Bien qu'elles représentent un facteur important pour la promotion de l'alphabétisation, la Banque mondiale estime que les mesures en matière de langue d'enseignement doivent être bien intégrées dans un ensemble plus vaste de politiques d'alphabétisation. Les initiatives isolées sont inefficaces. Il faut : un engagement politique et technique en faveur de l'alphabétisation, qui se traduit en partie par un engagement à mesurer et à suivre les résultats d'apprentissage ; un soutien aux enseignants sous forme de plans de cours ; un accompagnement des enseignants ; la mise à disposition de livres et de textes de qualité, et l'engagement des parents et des communautés à

encourager l'amour des livres et de la lecture à la maison.

En fin de compte, pour lutter contre la pauvreté des apprentissages, le rapport indique qu'il faut une approche cohérente sur le plan pédagogique. Une approche centrée sur ce qu'il faut faire pour améliorer le processus d'enseignement et d'apprentissage entre l'élève et l'enseignant, puis chercher des moyens alignés et coordonnés pour soutenir cela à l'échelle.

« Un ensemble de politiques d'alphabétisation dans la bonne langue peut garantir une alphabétisation de base et permettre une meilleure expérience à l'école et une introduction plus facile d'une seconde langue. Les investissements dans les systèmes éducatifs du monde entier ne produiront pas d'améliorations significatives de l'apprentissage si, finalement, les élèves ne comprennent pas la langue dans laquelle ils sont enseignés », a conclu la Banque mondiale.

Yvette Reine Nzaba

ENVIRONNEMENT / ONU

2021-2030 « Décennie pour la restauration des écosystèmes »

L'Organisation des Nations unies a lancé un « appel à l'action internationale », en vue d'une mobilisation pour un soutien politique et financier, une nécessité pour restaurer les écosystèmes déboisés et dégradés de la planète au cours de la prochaine décennie.

Pour que les conditions de vie de 3,2 milliards de personnes soient améliorées, il faudrait restaurer plus de 2 milliards d'hectares de terre, l'équivalent d'une superficie supérieure à l'Amérique du Sud. L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé que « la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes » se déroulera de 2021 à 2030, soulignant l'importance de l'intensification des travaux de restauration pour remédier à la dégradation des paysages, notamment les zones humides et les écosystèmes aquatiques. Ce qui pour effet de propulser la restauration des paysages au rang des priorités des agendas nationaux, en s'appuyant sur la demande de la société civile qui réclame une forte implication face aux enjeux du changement climatique, de

l'appauvrissement de la biodiversité, et de leurs conséquences sur l'économie et les moyens de subsistance. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont été choisis pour la mise en œuvre de cette « Décennie », un concept né d'une proposition du chef de file de la protection de l'environnement d'El Salvador, en Amérique latine. Il s'agit de mettre en commun des ressources internationale et de consacrer dix années à la promotion de la restauration des paysages.

On estime entre 2000 et 4500 milliards de dollars par an, le coût de la dégradation des terres pour l'économie mondiale. Alors que les avantages économiques de la restauration pourraient s'élever à 84

milliards de dollars. Au moins 7 millions d'hectares de paysages forestiers sont rasés ou dégradés tous les ans dans les tropiques. Cette situation menace les moyens de subsistance, la biodiversité et la sécurité alimentaire, tout en aggravant le changement climatique et les migrations de population. La « Décennie 2021-2030 » cible également les zones côtières et humides, pour éviter que la température n'augmente au-delà de 1,5 degré Celsius, ce qui aurait des effets catastrophiques sur la biodiversité, l'économie mondiale et l'atmosphère. Pour Tim Christophersen en charge du Pnue, « c'est l'opportunité d'exploiter la dynamique amorcée, la volonté politique, la prise de conscience et les moyens techniques à tous les niveaux [...] Et je pense que nous sommes

prêts, car il existe déjà un grand mouvement sur la restauration, et nous avons de nombreuses années d'expérience à notre actif. Nous sommes prêts à changer de braquet ».

Grâce aux financements optimaux la mise en œuvre de projets de restauration des écosystèmes et leur développement, pourront inverser les tendances de la dégradation des terres et du déclin de la biodiversité, et apporter un plus aux pays en vue de réaliser certains objectifs du programme de développement durable, intitulé Agenda 2030, et certains ODD, en particulier sur le changement climatique, l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'eau et la conservation de la biodiversité. « La dégradation de nos écosystèmes a entraîné des conséquences dévastatrices

sur les populations et l'environnement. Nous sommes enchantés de constater que la dynamique est bien enclenchée pour la restauration de notre environnement naturel, parce que la nature est notre meilleure alliée pour s'attaquer au changement climatique et garantir l'avenir », a indiqué la directrice exécutive adjointe du Pnue, Joyce Msuya.

La Décennie permettra d'accélérer la réalisation des objectifs de restauration, comme le défi de Bonn, dont la vocation est la remise en état de 350 millions d'hectares d'écosystèmes dégradés d'ici 2030, pour une facture estimée à 800 milliards. À ce jour, quelque 57 pays, des gouvernements infranationaux et des organisations privées se sont engagés à restaurer plus de 170 millions d'hectares.

Noël Ndong

EMBAIXADA DO BRASIL (AMBASSADE DU BRÉSIL) CONVOCAÇÃO (INVITATION)

A Embaixada do Brasil solicita a todos os brasileiros residentes na República do Congo que compareçam à Chancelaria brasileira (Les Tours Jumelles. 3ème étage, bureau 304 - Centre-Ville, Brazzaville), munidos de documento com foto; comprovante de residência; e duas fotos 3x4, com vistas às respectivas matrículas de cidadão brasileiro, junto ao Setor Consular da Embaixada.

L'Ambassade du Brésil invite tous les Brésiliens résidents en République du Congo de bien vouloir se présenter à la Chancellerie brésilienne (Les Tours Jumelles, 3ème étage, bureau 304 - Centre-Ville, Brazzaville), munis d'un document d'identité avec photo, d'une preuve de résidence et de deux (2) photos format 3x4, afin de s'enregistrer comme citoyens brésiliens, auprès du Service Consulaire de l'Ambassade.

ECONOMIE NUMÉRIQUE

12 actions retenues pour accélérer la transformation

Dans une déclaration finale, les ministres du numérique mondiaux ont identifié 12 actions pour accélérer la transformation numérique. Ce texte intervient dans le cadre du sommet du G20 sur l'économie numérique qui s'est tenu le 5 août à Trieste (Italie), en format hybride présentiel et virtuel, avec pour thème : « Economie et gouvernance numérique ».

Les ministres du numérique de la planète ont signé une déclaration commune à l'issue du sommet du G20 sur l'économie numérique dans laquelle ils identifient 12 actions pour accélérer le changement numérique à l'échelle mondiale. Il s'agit, entre autres, de l'évolution de la production pour une croissance durable, la connectivité et l'inclusion sociale, les outils numériques pour le service public, l'innovation pour les villes intelligentes, l'identité numérique et la régulation agile.

1- Transformation numérique de la production pour une croissance durable

Les ministres du numérique s'engagent à promouvoir une économie qui se veut résiliente, forte, durable et inclusive dans les trois dimensions « personnes, planète et prospérité ».

2- Tirer parti d'une intelligence artificielle digne de confiance pour l'inclusion des PME et la promotion des startups

Ils mettent en avant la nécessité du renforcement des capacités de l'intelligence artificielle des Petites et moyennes entreprises (Pme), leur capacité d'utilisation et de gestion des données, d'accès au financement et de partage d'opportunités.

3- Mesure, pratique et impact de l'économie numérique

La feuille de route 2020 peut contribuer à garantir que la mesure de l'économie numérique reste une priorité dans les pays du G20 et dans les organisations internationales, et que des ressources adéquates soient consacrées à sa mise en œuvre.

4- Sensibilisation et protection des consommateurs dans l'économie numérique mondiale

Les participants s'engagent à sensibiliser, éduquer et soutenir les consommateurs notamment par le biais de programmes d'alphabétisation numérique.

5- Protection de l'enfance et autonomisation dans l'environnement numérique

Inclure la protection et l'autonomisation des enfants dans l'environnement numérique font partie des priorités du G20 sur l'économie numérique.

6- Encourager l'innovation pour les villes et les collectivités intelligentes

A travers cette action, les participants saluent le rapport de la présidence italienne sur les pratiques du G20 en matière de marchés publics innovants en tant qu'outil pour accroître et partager les connaissances.

7- Connectivité et inclusion sociale

Les ministres encouragent la promotion de l'accès universel à la connectivité pour tous d'ici 2025. Ils croient à une collaboration et un échange des pratiques.

8- Flux de données libre avec confiance et flux de données transfrontaliers

Les participants reconnaissent les travaux de l'OCDE sur la cartographie des points communs dans les approches réglementaires des transferts de données transfrontaliers.

9- Outils numériques pour les services publics

Sur la base des principes de gouvernement numérique du G20/2018, les ministres s'engagent à poursuivre et assurer la qualité, la diffusion et l'accessibilité des services publics numériques, et à favoriser l'amélioration des compétences des fonctionnaires.

10- Identité numérique

Cette action insiste sur l'importance de solutions d'identité numérique facilement utilisables, fiables, sécurisées et portables comme un moyen de garantir un accès sécurisé aux services numériques aux citoyens et aux entreprises, en protégeant leur vie privée.

11- Régulation agile

Les participants reconnaissent le rôle de la réglementation dans la promotion de l'innovation et la croissance économique, ainsi que dans le contrôle et la prévention des éventuels impacts négatifs du progrès technologique sur la société et sur la planète.

12- Transformation de la task force en groupe de travail permanent

Les participants s'engagent à poursuivre la mise en œuvre en faveur de la numérisation pour une reprise résiliente, forte, durable et inclusive, tout en s'attaquant aux inégalités.

Le sommet de Trieste s'inscrit en ligne droite du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra les 30 et 31 octobre 2021 à Rome, en Italie.

Noël Ndong

CÔTE D'IVOIRE

Le processus de réconciliation suit son cours normal

Après le feu vert donné pour le retour au pays de l'ancien président, Laurent Gbagbo, à la suite de son acquittement par la Cour pénale internationale (CPI) et la rencontre qu'il a eue avec son prédécesseur dans une ambiance chaleureuse, l'actuel chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, vient de faire preuve de clémence envers plusieurs prisonniers à la veille de la fête de l'indépendance. Des gestes qui marquent un apaisement de la vie politique ivoirienne.

La libération des prisonniers - 78 au total - était demandée par les leaders de l'opposition, Laurent Gbagbo et l'ex-président Henri Konan Bédié. Le premier avait évoqué cette question lors de son entrevue le 27 juin avec le chef de l'Etat. Il lui a transmis tout dernièrement une liste de 110 détenus, dont certains sont emprisonnés depuis la crise post-électorale de 2010-2011, et insisté pour que ces derniers qu'il qualifie de « prisonniers d'opinions » soient libérés. Quant à Henri Konan Bédié, il venait d'écrire une lettre à Alassane Ouattara pour lui demander « la libération générale » des prisonniers à l'occasion de la fête de l'indépendance.

Les préoccupations de ces anciens présidents ont été en partie satisfaites, puisque « 69 inculpés détenus » ont été mis « sous contrôle judiciaire ou en liberté provisoire », selon Alassane Ouattara qui a aussi accordé « la grâce à neuf personnes condamnées pour des infractions » commises à l'occasion de l'élection présidentielle d'octobre 2020. « L'examen de la situation d'autres personnes encore détenues se poursuit », a affirmé, le 6 août, le chef de l'Etat qui a annoncé aussi 3000 autres grâces pour des détenus à qui il restait un an ou moins à purger.

La libération des prisonniers est bien accueillie par de nombreux Ivoiriens. « Là où la Côte d'Ivoire l'attendait le plus, c'était sur le geste à faire sur les prisonniers », réagit Hubert Oulaye, président de la plateforme Ensemble pour la démocratie et la souveraineté. « La vraie réconciliation passe impérativement par la libération des prisonniers », estime de son côté Simone Datté, présidente du Collectif des femmes et parents des détenus des crises. Pour l'analyste politique Sylvain N'Guessan, on peut maintenant « espérer une normalisation de la vie politique en Côte d'Ivoire ».

Plusieurs signes d'apaisement de la vie politique

« Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) se félicite des prédispositions nou-



Le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara

velles du président Alassane Ouattara au dialogue (...). Nous encourageons donc cet esprit de dialogue inclusif », salue N'Goran Djedri, un des dirigeants du PDCI, principale formation d'opposition alliée aux pro-Gbagbo, ajoutant que « les Ivoiriens sentent les lignes bouger en faveur de la paix, de la réconciliation ». Autre signe de la décrispation en cours, le gouvernement laisse entendre qu'il ne ferait pas appliquer la condamnation de Laurent Gbagbo à vingt ans de prison pour le «

« Là où la Côte d'Ivoire l'attendait le plus, c'était sur le geste à faire sur les prisonniers »,

braquage » de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest pendant les événements de 2010-2011. Fort de cela, Laurent Gbagbo n'a pas attendu longtemps après son retour de la Hayes pour occuper de nouveau le champ politique : il a rencontré le 10 juillet son ex-rival, Henri Konan Bédié. Les deux hommes affichent depuis lors une certaine unité et se posent en opposants naturels de l'actuel chef de l'Etat. Il convient aussi de noter que

Charles Blé Goudé se verra probablement très bientôt délivrer un passeport pour regagner son pays. Ce pilier du régime de l'ex-président Laurent Gbagbo, dont le retour en Côte d'Ivoire a été retardé, faute de passeport, assure avoir été reçu à l'ambassade ivoirienne à La Hayes pour l'établissement de son document de voyage. Du coup, il salue la « volonté de décrispation » du président Alassane Ouattara, et lui exprime sa « gratitude pour avoir facilité cette première étape qui ouvre la porte de son retour prochain en Côte d'Ivoire en vue de participer physiquement au processus de paix et de réconciliation en cours ».

Malgré la position affichée par les autorités de ne plus juger Laurent Gbagbo et certains détenus, la perspective ne plaît pas à tout le monde, à l'image d'Issiaka Diaby, président du Collectif des victimes de Côte d'Ivoire. « Nous dénonçons l'exécution sélective des décisions de justice en Côte d'Ivoire », souligne-t-il.

La décrispation de la vie politique en Côte d'Ivoire inclut aussi le fait que Simone Gbagbo, condamnée à 20 ans d'emprisonnement pour atteinte à la sûreté de l'Etat, a été finalement libérée en 2018 après sept ans de prison. C'était notamment à la suite d'une amnistie décrétée par le président Alassane Ouattara afin de favoriser la réconciliation nationale.

Nestor N'Gampoula

CEEAC/MAEP

Vers la signature d'un mémorandum d'entente

Le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo, s'est entretenu le 5 août avec une délégation du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), conduite par son directeur général, le professeur Eddy Maloka.

Les échanges ont porté sur des sujets suivants : la démocratie et la bonne gouvernance comme outil de développement de l'Afrique ; la participation de l'Afrique centrale dans le processus du MAEP ; l'enracinement des valeurs partagées au sein des pays de la région d'Afrique centrale et la nécessité de signature d'un Mémorandum d'Entente entre la CEEAC et le MAEP. « La création du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs en 2003 a incarné le nouvel esprit de coopération, de transparence et de responsabilité pour de meilleurs résultats en matière de gouvernance nationale et continentale », a déclaré Eddy Maloka.

En créant le MAEP, les dirigeants africains entendaient agir et donner aux citoyens les moyens de prendre des décisions critiques et éclairées sur un éventail de problèmes qui impactent directement leur vie. « Malheureusement, entre les bonnes intentions et

la pratique sur le terrain, le fossé n'est pas encore éradiqué et l'Afrique centrale fait toujours office de mauvais élève », a dit le directeur général du MAEP.

Des sept sur onze Etats membres de la CEEAC qui ont adhéré au MAEP, il a été relevé que seul le Tchad s'est soumis à l'épreuve de l'évaluation. « Un coup de chapeau au président Idriss Déby Itno qui a pesé de tout son poids pour booster le MAEP dans son pays. Il est souhaitable que les quatre autres Etats restants adhèrent au Mécanisme et les dix devraient se faire évaluer », a conclu le chef de la délégation du MAEP.

Saluant l'arrivée de la délégation du MAEP, le président de la Commission de la CEEAC a déclaré que l'évaluation peut aider à consolider la paix, les structures politiques et étatiques en Afrique. L'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo a saisi l'opportunité pour faire également le point sur les travaux



de la 19e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement qui se sont tenus le 30 juillet dernier et a rendu compte des conclusions qui en ont découlé. « Si la République centrafricaine, l'Est de la République démocratique du Congo et le Tchad ont été épinglés comme

Échange de documents entre les deux parties points chauds de la région en raison des situations sociales, politiques et sécuritaires préoccupantes, il n'en demeure pas moins qu'il faut rester vigilant sur les situations dans la zone anglophone du Cameroun, au Burundi et dans bien d'autres pays », a déclaré le président de la

Commission de la CEEAC.

Jetant un regard critique sur le chemin parcouru par l'organisation communautaire, le président de la Commission a estimé qu'en trente-huit ans d'existence, beaucoup reste à faire. « Il nous faut faire la pédagogie de l'intégration », a-t-il insisté, avant d'annoncer qu'en octobre prochain, lors de la célébration de la journée de l'intégration, il sera organisé un séminaire et un chronogramme d'activités à réaliser dans chaque pays sera rendu public. Par la même occasion, les deux dirigeants de la CEEAC et du MAEP ont décidé de tenir une réunion qui aboutirait sur la signature d'un Mémorandum d'Entente entre la CEEAC et le MAEP. Un expert du MAEP devrait être désigné et affecté auprès de la CEEAC pour travailler entre autres sur ces questions. A l'issue de la rencontre, une déclaration conjointe a été signée par les dirigeants des deux institutions respectives.

Yvette Reine Nzaba



PROGRAMME DU JOUR
MARDI 10 AOÛT 2021

- 06.00 PLAYLIST
- 06.30 INFLUENCEUSES
- 07.15 PLAYLIST
- 08.00 ECOLE D'ART
- 08.30 TALK 243
- 09.30 PLAYLIST
- 10.00 CINÉMA: shooffigher
- 11.30 INITIATIVE AFRICA
- 12.00 DIASPORA MAG
- 13.00 PLAYLIST
- 14.00 WOMANITY
- 14.30 ICONIC
- 15.00 TOP CLIPS
- 16.00 SOLOLA BIEN
- 17.00 NGEMBO
- 18.00 TALK 243
- 19.30 WOMANITY
- 20.00 CDIRECT INSIDE
- 20.15 ENTREPRISES
- 20.30 C'EST MON AFFAIRE
- 21.00 CINÉMA: Un milliardaire à New York.

Un riche homme découvre les vraies valeurs humaines et de l'amour rencontrées à New York.






BRESIL

Site Roberto Burle Marx

L'Ambassade du Brésil à Brazzaville informe que le site Roberto Burle Marx situé à l'ouest de Rio de Janeiro à Barra de Guaratiba (Brésil), vient d'être inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO a reconnu, à l'occasion de sa 44^{ème} session, la « Valeur Universelle Exceptionnelle » du site, pour son impact sur le développement du «jardin tropical moderne» en combinant les idées créatives du mouvement moderniste avec des typologies locales et des plantes tropicales.



NÉCROLOGIE

Les veuves Germaine Mandzanza et Antoinette Morlendé, Mme Bernadette Nkondé et l'«Association des épouses des militaires» ayant étudié en ex URSS ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur époux, le colonel à la retraite Pierre-Parfait Mandzanza, survenu le 31 juillet 2021 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°4 de la rue Moussa-Eta, à Mikalou (réf. arrêt la ferme).

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



IN MEMORIAM



7 août 2019- 7 août 2021, deux ans déjà qu'il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui notre cher époux, papa et pépé Jean Pierre Kimbassa, chef mécanicien, conducteur hors classe au CFCO à la retraite.

Le temps qui passe ne peut diminuer la douleur de cette séparation. En cette date de triste anniversaire, les veuves, enfants et petits-enfants Kimbassa prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

JPK ! À jamais gravé dans nos coeurs. Des messes ont été dites en sa mémoire en l'église Saint-François-d'Assise, située en face de l'Institut français (Ex-CCF). Que le Seigneur t'accorde une place de choix dans son royaume.

La famille Andaké et Mboulé Béatrice ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils et époux Vincent Andingui, survenu le 27 juillet 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°41, rue Opangui, quartier lycée Thomas Sankara vers la ligne haute tension à Mikalou II.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



La famille Mpandzou et les enfants Laya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance du décès de leur mère, tante, grand-mère et fille Mpandzou Marguerite, survenu le 29 Juillet 2021 à Brazzaville.

La veillé se tient à Nganga Lingolo non loin de Meuble Ngoma, en face de l'antenne MTN.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Paix à son âme.



André Ngoya, Gaston Obili et Mme Anne Okemba, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur frère Jean Marcel Okemba, retraité de Brazzaville survenu ce samedi 7 avril 2021. La veillée mortuaire se tient à la rue Ollemé n° 40 au quartier Petit-chose à Talangai (Arrêt de bus : Boulangerie sur la rue Ndolo).



10 août 2019- 10 août 2021

Il y'a de cela 2 ans, que notre regretté mari, père et frère Bonza Joseph Xavier (Ya Fraize) était arraché à l'affection des siens.

Aussi, en cette date de triste souvenir, sa veuve, ses enfants ainsi que sa famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé. Nous ne t'oublierons jamais.

Repose en paix !

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

L'ACCÈS AUX CRÉDITS

Le Congo renforce la protection des consommateurs

Les établissements de crédit et microfinance sont soumis à l'obligation de déposer des rapports financiers sur les taux d'intérêt et conditions d'accès aux crédits imposés à la clientèle. La nouvelle mesure est destinée à mieux informer les consommateurs et leur permettre de comparer les taux d'intérêt proposés.

La mesure édictée par la Banque centrale repose sur la déclaration des Taux effectifs globaux (TEG), indicateur du coût réel du prêt sur toute la période de remboursement contractuel. Le TEG assure, à en croire des experts, la protection des emprunteurs via la garantie d'une plus grande transparence, la baisse effective du coût du crédit, la maîtrise du volume de crédit orienté dans tel ou tel secteur de l'économie.

Le Comité national économique et financier (CNEF), une structure logée à la Banque centrale, a initié une formation des dirigeants des établissements financiers, du 3 au 6 août dernier à Brazzaville, sur le renseignement du fichier des déclarations des TEG et leur mode de calcul, ainsi que sur la nomenclature des activités dans les États membres d'Afristac (Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international). Il faut savoir que les échanges avec les experts d'Afristac et du CNEF ont permis aux participants de comprendre les nouvelles exigences de la



Banque centrale, notamment la nomenclature et la gestion du fichier relatif à la déclaration du TEG. Une phase pilote devra être organisée, afin de permettre aux établissements de crédit de tester leur connaissance sur le remplissage des fiches techniques. Une avancée majeure en matière de l'inclusion financière et la protection des consommateurs au

Congo, s'est félicité le secrétaire général du CNEF, Michel Dzombala. « Nous sommes tout de même sensibles aux difficultés soulevées par les banques. Mais il y a la nécessité de se conformer aux directives concernant le remplissage du formulaire et le calcul du TEG, parce que cet exercice procède justement du développement de l'inclu-

Les participants à l'ouverture des travaux Adiac sion financière et permet au consommateur d'avoir la possibilité de comparer le coût de crédit offert par le marché », a-t-il insisté.

Si les établissements de crédit et de microfinance acceptent de se soumettre à l'exigence de transparence et d'information à partir du 22 septembre prochain, ils sollicitent l'appui du gouvernement

pour encadrer la concurrence sur le marché. « Nous allons mettre en exergue ce qui a été demandé, mais le gouvernement doit nous aider dans le financement. L'aide de l'État va nous permettre de faire face à la concurrence que nous livre la téléphonie mobile et la baisse de revenus due à la gratuité de certains services imposés par l'autorité bancaire », a plaidé Nypsia Louhouamou, assistante comptable à Express Union.

Noël Blaise Ekouerebaye, le directeur général de la Caisse congolaise d'épargne, estime plutôt que l'introduction du TEG permettra, d'une part, à l'établissement de crédit de comprendre sa part dans le taux d'intérêt qu'il propose au client. « Le TEG va aussi contribuer à établir la confiance entre la banque et le client. Il favorisera une bonne concurrence entre les banques, parce que le client saura faire le choix des offres de crédit proposées par les banques », a affirmé ce participant.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

Le PDC redynamise ses instances dirigeantes de Brazzaville

L'assemblée générale extraordinaire du Parti pour le développement communautaire (PDC) de la ville de Brazzaville, tenue le 8 août, a porté son dévolu sur Narcisse Nzalakanda Tsoumbou, en qualité de président par intérim de la fédération.



Le nouveau bureau de la fédération du PDC Brazzaville/Adiac

Le nouveau promu dirigera également le bureau du comité PDC-Mfilou composé de sept membres. Narcisse Nzalakanda Tsoumbou est conscient de cette double responsabilité car il a promis de donner un nouvel élan aux différents comités du parti de la ville de Brazzaville, y compris l'Ile Mbamou. Il s'est aussi dit prêt à affronter les élections législatives et locales qui pointent à l'horizon.

« Ils ont constaté que je suis capable d'animer la fédération de Brazzaville et le comité PDC-Mfilou. Il n'y a pas de hasard, dans toute chose c'est le travail. Pour cette double responsabilité, il suffit de travailler et de bâtir des stratégies pour espérer gagner quelque chose », a expliqué le président fédéral du PDC Brazzaville.

Parti de la majorité présidentielle, le PDC a fait sa rentrée politique le 28 juillet dernier à Zanaga, dans le département de la Lékoumou. Selon son président, Donatien Itoua, le PDC travaille d'arrache-pied pour se redynamiser à l'échelle nationale. « L'assemblée générale de la ville de Brazzaville marque la poursuite de la redynamisation de notre parti, à l'issue de laquelle nous nous préparons aux échéances électorales de 2022 », a-t-il déclaré, précisant que le bureau fédéral de Brazzaville mis en place devrait être un modèle pour incarner l'image réelle du PDC.

Insistant sur les critères de choix de nouveaux animateurs, Donatien Itoua a souligné la nécessité de renouveler les instances intermédiaires et de base du parti, a-t-il dit, pour prétendre remporter les futures batailles électorales. Notons que cette assemblée générale s'est déroulée au siège de la mairie de Mfilou, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, en présence des représentants de plusieurs partis politiques alliés.

Rude Ngoma

PRIX SCIENTIFIQUE

Francine Ntoui représentera le Congo au Japon

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé le 5 août que la responsable de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, la Pr. Francine Ntoui, représentera le Congo au prix scientifique du Japon, lors de sa visite guidée au Centre de recherche sur les maladies infectieuses Christophe-Mérieux à la cité scientifique.



Visite du ministre de la Santé à la FCRM (Adiac)

Les prix scientifiques distinguent des chercheurs qui contribuent au progrès de la connaissance et aux avancées de la recherche médicale d'aujourd'hui et de demain. Pour sa contribution remarquable dans le domaine de la recherche, la Pr Francine Ntoui a été désignée pour la réception du Prix scientifique au Japon. L'information a été livrée par le ministre de la Santé et de la Population au terme de la visite effectuée dans son laboratoire.

Cette visite lui a permis de s'enquérir du travail réalisé, notamment sur les recherches des pathogènes responsables des maladies diarrhéiques, bacille de Koch (la tuberculose), du plasmidium falciparum (du paludisme), VIH (Sida) ainsi que pour la Covid-19. Elle a concerné le plateau technique et tous les compartiments

de cet édifice. Gilbert Mokoki a apprécié le travail effectué par la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM). En effet, il a émis le souhait de formaliser la relation de coopération entre les deux laboratoires : le laboratoire national et le Centre de recherche sur les maladies infectieuses Christophe-Mérieux. « C'est ici dans ce laboratoire que je trouve la réponse parce qu'il peut traiter vingt-quatre échantillons par jour tandis que le Congo a envoyé cent échantillons à Kinshasa en République démocratique du Congo dont cinquante-deux échantillons sont de retour », a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, promis d'instruire la sous-commission de laboratoire et de recherche de travailler en collaboration avec la FCRM. « Je vous encourage de poursuivre la re-

cherche, car si un pays ne se lance pas dans la recherche il est voué à l'esclavage. La recherche fait partie des moyens de riposte », a fait savoir le ministre de la Santé et de la Population.

De son côté, la Pr. Francine Ntoui a énuméré les activités du centre, soulignant également la présence des étudiants de l'Université Marien-Ngouabi. Le Centre de recherche sur les maladies infectieuses Christophe-Mérieux est le seul à avoir doté d'un laboratoire du séquençage pour des souches qui circulent dans le contexte du Covid-19 au Congo. A cet effet, poursuit-elle, il était important au ministère d'avoir connaissance du centre pour savoir quel type de variant circule pour pouvoir adapter la riposte.

Lydie Gisèle Oko

TRIBUNE LIBRE

Déchirure !

La persistance de la Covid-19, avec son lot de malheurs, continue à faire couler beaucoup d'encre et de salive dans la quasi-totalité des pays du globe. La terreur que cette maladie répand sur les populations n'a d'égal que la polémique qu'elle suscite et qui empoisonne un peu plus notre existence, chaque jour. Depuis que les scientifiques ont découvert le vaccin, cette clef pour une possible sortie de crise, le monde s'est subitement polarisé en anti et pro-vaccins. Voilà donc deux camps diamétralement opposés qui s'affrontent depuis quelques mois. Les plus courageux affirment bruyamment leur refus de se faire vacciner en invectivant les gouvernants tout en organisant des manifestations intempestives.

Les affrontements entre les deux catégories se caractérisent par ceux qui ont plus peur du virus que du vaccin, qui se font vacciner volontiers, sans se poser des questions. A côté, il y a ceux qui ont plus peur du vaccin que du virus. Ces derniers enflamment les réseaux sociaux en postant des informations négationnistes sur les vaccins qu'ils jugent dangereux. Ainsi, ils recommandent aux gens de s'en méfier en mettant en avant les effets secondaires présents ou ultérieurs.

La vaccination contre la Covid-19 est devenue une question hautement sociétale. La suspicion et la méfiance troublent les esprits et ruinent les rapports familiaux, tout comme les relations interpersonnelles. A la vérité, cette question divise les parents et disloque les amitiés. Les tensions se font plus sentir, ces derniers temps, avec le durcissement des mesures sanitaires prises par les autorités de certains pays, dans l'espoir de contrer les nombreux variants présentés comme plus ravageurs. Le passe sanitaire élargi à de nouveaux lieux publics et l'obligation faite aux soignants de se vacciner ont fini par mettre le feu aux poudres. De nouvelles mesures vécues comme une privation de liberté et le moyen le plus injuste visant à obliger la population à se faire vacciner.

Les vaccins sur le marché ont tous prouvé leur efficacité, une moyenne de 90% pour prévenir les infections à coronavirus. Mais ce sésame est aujourd'hui un sujet de conflit qui menace la solidarité et le vivre ensemble entre les humains. Le constat est que la communication avec les autres devient difficile, voire impossible. Alors, pourquoi le vaccin divise-t-il autant les gens ? Quoiqu'il demeure, à ce jour, le seul et unique moyen pour être sauvé de la Covid-19. Ces questions méritent d'être posées à l'heure où les relations familiales et amicales sont mises en lambeaux.

Ce qui étonne plus dans cette tension, ce sont les informations dangereusement sélectives distillées par les anti vaccins qui épiloguent sur les morts de Covid-19, sans jamais faire allusion à la multitude des gens sauvés grâce à la vaccination. L'éternelle interrogation face à cette opposition farouche contre le vaccin porte sur la solution de substitution que les anti vaccins ne proposent. Pourtant tous attendent avec impatience le retour à la vie normale.

Or, face à la furieuse remontée de la vague delta, la vaccination reste la voie royale pour espérer un retour rapide à notre vie d'antan. Les populations devraient impérativement saisir cette opportunité pour une immunité collective. Ne pas le faire s'apparenterait à un certain égoïsme. C'est la pire peine que d'exister sans vivre. C'est peut-être la seule leçon à retenir.

Valentin Oko

COVID-19

Les équipes mobiles seront déployées pour la vaccination

Le Plan national de déploiement et de vaccination contre la Covid-19 révisé et validé le 9 août à Brazzaville prévoit de rapprocher la vaccination de la population cible, qui est de 60%, à travers les équipes mobiles.

« En dehors de la réticence observée, il y a aussi le problème de facilitation de l'accès à la vaccination. Ainsi, pour rapprocher la vaccination de la population, les équipes mobiles vont être déployées aussi bien dans les administrations publiques que privées », a expliqué le directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), le médecin colonel, Alexis Mourou Moyoka, à l'issue de l'atelier de validation du Plan national de déploiement et de vaccination révisé.

La cible vaccinale est de 60% de la population. Depuis la mise en œuvre effective de la vaccination en mars dernier jusqu'à ce jour, 111.000 personnes ont été vaccinées alors que la cible est plus de trois millions de personnes.

Le plan qui vient d'être validé projette d'atteindre 30% d'ici à décembre 2021 et les 60% d'ici à août 2022. Le renforcement de la communication afin de lever les réticences dues aux rumeurs qui se propagent à travers les réseaux sociaux est également intégré dans le plan révisé.



Le ministre de la Santé, au centre, avec des partenaires lors de la validation du plan de vaccination révisé

A ce propos, le directeur du PEV a souligné que les cas de réticences sont plus élevés à Pointe-Noire et Brazzaville qui regorgent 94% des cas de Covid-19. « Alors qu'il y a adhésion à la vaccination dans les localités de l'arrière-pays », a-t-il fait constater. Il est par ailleurs question de capitaliser les opportunités d'approvisionnement en vaccin avec l'appui des partenaires. L'adhésion de la population, en effet, va de pair avec la disponibilité des vaccins et des intrants nécessaires afin d'éviter qu'il y ait rupture de service au moment où la demande sera davantage élevée. Clôturant les travaux de validation du plan révisé, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a estimé que le travail réalisé

permettra d'accélérer la vaccination dans le pays. « J'ose croire que le Plan national de déploiement et de vaccination révisé va améliorer la couverture vaccinale en vue de freiner la circulation du virus grâce à une immunité collective mais aussi d'améliorer la situation épidémiologique de la Covid-19 afin de favoriser la relance dans tous les secteurs de la vie nationale », a-t-il déclaré.

Le ministre a, par ailleurs, fait un plaidoyer auprès des partenaires multilatéraux et bilatéraux pour un accompagnement technique et financier dans la mise en œuvre du plan validé. Il convient de souligner que certains de ces partenaires apportent déjà leur appui et ont contribué aux travaux de validation du plan révisé.

Rominique Makaya

PROGRAMME GMES-AFRICA CICOS

Les chercheurs développent les qualités de formateurs

Une trentaine d'acteurs clés issus essentiellement des universités et centre de recherche, des administrations et structures techniques des pays membres, participent du 6 au 27 août au Centre de recherche en ressources en eau du bassin du Congo (CRREBaC) à une session de formation des formateurs axée sur l'application des techniques d'observation spatiale à la cartographie et évaluation des risques d'inondations.

Coordonnée par la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), sous le thème « Estion de l'eau et ressources naturelles », cette formation a pour objectif de renforcer la capacité des parties prenantes à l'utilisation des applications d'observation spatiale pour appuyer la prise de décision de prévision et de gestion des risques d'inondations.

Dans son mot d'ouverture, le directeur des ressources en eau de la CICOS, Georges Gulemvuga, a salué l'engagement du CRREBaC dans le projet GMES-Africa. Il a ex-

horté les participants à tirer le meilleur de cette formation pour mieux transmettre les connaissances apprises auprès des décideurs, en termes de solutions innovantes à la cruciale problématique des inondations qui touchent les villes africaines. Il a saisi cette occasion pour saluer la coopération entre l'Union africaine et l'Union européenne qui a rendu possible cette formation.

Les activités en cours de réalisation sont l'acquisition des données d'observation de la terre et les mesures de terrain, le développement, l'amélioration et l'extension

des services (volets navigation fluviale, bilan hydrologique, suivi des zones inondées sous forêt et suivi de la qualité des eaux des grands lacs de l'Afrique centrale), le renforcement des capacités et la sensibilisation des parties prenantes.

Rappelons que le programme GMES-Africa est une initiative de l'Union africaine sous financement de l'Union européenne qui a débuté en 2018 et s'inscrit dans la suite des projets AMESD et Mesa qui visaient à accroître les capacités de gestion de l'information, de prise de décision et de mise en œuvre des politiques de gestion des ressources en eau des pays de la sous-région d'Afrique centrale, ainsi que des institutions régionales.

Guillaume Ondze

VIE DES PARTIS

La session inaugurale du RDPS a connu une forte mobilisation

Les travaux du comité directeur du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), issu du 3^e congrès ordinaire de décembre 2020, ont eu lieu le 8 août à Pointe-Noire sous la direction du président de ce parti, Jean Marc Thystere Tchicaya.

Dans son mot de bienvenue à tous les membres du comité directeur du RDPS venus des douze départements du pays, aux autres nouveaux membres de ce parti et aux représentants d'autres partis de la majorité présidentielle, Jean Marc Thystere Tchicaya a rappelé que cette session va examiner les outils fondamentaux de ce parti, notamment le règlement intérieur, le plan d'action 2020-2025 et autres.

L'orateur a salué l'implication des membres de son parti pour l'élection dès le premier tour du candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, lors du scrutin présidentiel dernier. « C'est l'occasion de rendre un vibrant hommage au président



Jean Marc Thystere Tchicaya, au centre, présidant les travaux

Denis Sassou N'Guesso pour sa brillante élection et pour le climat de paix qui a prévalu dans notre pays tout au long du processus électoral jusqu'à

la publication des résultats », a-t-il déclaré.

Il a aussi rappelé que cette session s'ouvre dans un contexte économique difficile aggravé par une

crise sanitaire mondiale. Sur le plan économique, le gouvernement s'emploie à rétablir les équilibres socio-économiques permettant l'améliora-

tion des conditions de vie des Congolais. Dans le contexte sanitaire, des efforts importants ont été réalisés par le gouvernement en vue de rendre accessible la vaccination contre la covid-19 à tous les Congolais. « Un parti ne se nourrit pas des ragots et de divisions. Pour continuer à développer le RDPS, nous devons travailler en synergie dans l'unité et la cohésion », a-t-il conclu.

Le clou des assises était marqué par une minute de silence observé en mémoire des membres de cette formation qui sont morts suivie des motions de confiance et de remerciement respectivement au président de ce parti et au président de la République. Séverin Ibara

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mipis) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

HUMEUR

La culture du « vivre ensemble » non enseignée dans les partis politiques

En des termes simples, une nation se veut : un même peuple vivant sur un même territoire et ayant en commun des mêmes valeurs socio-culturelles dont la Constitution en premier. Et entre autres valeurs dont il est question ici, c'est le « vivre ensemble ». Alors comment ces partis politiques, nombreux soient-ils ne prennent jamais en compte cette dimension socio-culturelle pour qu'elle soit enseignée en leur sein ?

Oui, le commun des mortels sait bien qu'un parti se crée avant tout pour la conquête du pouvoir, mais ce pouvoir n'étant autre que l'ensemble des idées acceptées légalement et que les habitants sont appelés à les partager dans tous les secteurs de la vie, afin que la nation fonctionne. D'où la nécessité pour des partis politiques de se jeter corps et âme dans la problématique du « vivre ensemble ».

En évitant de se perdre dans le labyrinthe des assertions d'écoles sur la terminologie du « vivre ensemble », retenons pour l'essentiel que ce vocable se veut une interaction avec les autres qui est le fondement de toute vie en société. Et qu'il s'agisse d'entraide, de solidarité, de réciprocité, de reconnaissance, de tolérance, d'ouverture, de respect, de liberté, d'égalité, de justice, la liste n'étant pas exhaustive, le vivre ensemble est cette charpente sociale qui unit les parties d'un tout, ce tout n'étant que la société elle-même.

Tenez ! Nous ne traitons pas ici de la taille et de la force de frappe de telle ou telle formation politique qui se reconnaît à travers ses statistiques dans des conseils départementaux, locaux, municipaux, au Sénat, à l'Assemblée nationale, bref par son occupation du terrain national sur le plan de sa structuration. Nous faisons ici un constat amer qui est le suivant : rares sont des partis politiques qui font du vivre ensemble l'une des valeurs à enseigner à leurs membres et sympathisants lors des rencontres politiques. Bref, c'est un vrai manquement !

Et c'est ce déficit du vivre ensemble enseigné dans des partis politiques qui conduit parfois aux ratés d'ordre sociologique, socio-économique et socio-politique qui s'observent ici et là sur le territoire national. Et pourtant, ces derniers temps, le vocable du « vivre ensemble » est sur toutes les lèvres, surtout des leaders de la société civile et ceux des partis politiques. Et la question que l'on se pose est la suivante : « *Est-ce par oubli ou par simple rejet que cette culture n'est pas enseignée dans les partis politiques ?* »

Ouvrons l'œil et l'oreille lors des meetings en salle ou populaires, ou encore lors des descentes desdits partis politiques au niveau des sections, cellules ou même des départements, le vivre ensemble n'a jamais été à l'ordre du jour des préoccupations des organisateurs de ces retrouvailles ou bien, si l'on en parle c'est de façon très superficielle. Le « vivre ensemble » a intérêt à être enseigné dans des partis. Martin Luther King disait : « *Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon, nous allons mourir ensemble comme des idiots* ». Ainsi donc le « vivre ensemble » est capital dans une nation.

Saint-Exupéry disait : « *Celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit* », donc le vivre ensemble nous enrichit et aplanit nos petites querelles sociologiques. Car cet élément mobilise des énergies nationales en faveur de la paix et la solidarité. Partis politiques, investissez-vous dans l'enseignement du vivre ensemble, il est salutaire pour le pays.

Faustin Akono

INTERVIEW

Aimé Momba : « Le partenariat public-privé boostera le développement économique de la ville de Ouesso »

Le secrétaire exécutif du Conseil municipal de Ouesso répondait ainsi aux Dépêches de Brazzaville en s'appuyant sur la situation géographique de cette ville, qui est une position transversale la reliant d'une part avec d'autres villes du pays et d'autre part avec des pays de la sous-région.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Pourquoi cette assurance de vous, qui êtes l'une des autorités de la ville de Ouesso ?

Aimé Momba (A.M) : Tout Congolais le sait, la ville de Ouesso est située à la frontière du Cameroun, de la Centrafrique et même du Gabon. Elle est réputée être l'une des plus grandes villes du nord Congo. Cette ville cosmopolite est une plaque tournante de la sous-région Afrique centrale. Son nom signifie même le soleil, donc le soleil est en train d'apparaître.

LDB : Est-ce que ce seul atout peut faire de Ouesso tout ce que vous souhaitez, monsieur le deuxième adjoint au maire ?

A.M : Oui c'est possible. Et on doit aussi ajouter à cet atout, le fait que cette ville est au cœur de la forêt équatoriale et dispose d'un climat propice aux activités agropastorales et halieutiques, car elle est aussi située au bord du fleuve Sangha. Je puis vous informer que concernant les questions de l'agroforesterie, une loi a été récemment adoptée au Parlement en créant une zone économique spéciale à Ouesso. Cependant il est peut-être difficile de pratiquer l'agriculture intensive du fait de l'environnement forestier. Mais cela se fera bien.

LDB : On note de plus en plus que cette ville attire des Africains de tout horizon. Votre commentaire

A.M : Oui c'est exact, car à Ouesso on vit ces derniers temps une ébullition « populationnelle », permettez-moi cette terminologie, car on y dénombre toutes les nationalités africaines. Que ce soient des Africains des pays du nord, du sud sans oublier ceux de l'est ou de l'ouest, ils y vivent en paix et en symbiose avec des Ouessois en particulier et tous les Congolais qui s'y trouvent.

LDB: Quels sont, se-

lon vous, les indices qui ne trompent pas, qui poussent à dire que votre ville connaîtra d'ici peu l'essor socio-économique ?

bilan à mi-parcours de quelques réalisations des autorités municipales de la ville

A.M : Nous sommes arrivés à la tête de la ville de Ouesso pendant que les caisses étaient totalement vides. Mais nous avons sous l'impulsion du défunt maire expérimenté une morgue municipale, une société de transport urbain,



A.M : Depuis la connexion par voies routières de la Centrafrique, du Cameroun, du Gabon, du Tchad, de Brazzaville, de Pointe-Noire et d'autres localités nationales ou sous-régionales, il existe un trafic intense et Ouesso a revêtu effectivement sa robe de ville de transit. Le gouvernement étant en train de créer des lois et textes d'application pour encadrer le secteur du partenariat public-privé. Et ces nouvelles lois vont booster le développement transversal que nous avons déjà inauguré avec le défunt maire Alain Daniel Ketta Banguyd en signant des partenariats avec des privés qui ont accepté de nous accompagner.

un marché moderne dit marché Tréchet, une société de ramassage des ordures ménagères nommée « Heathy environnement ». Et aujourd'hui son successeur a continué sur la même lancée en poursuivant et en élargissant les mêmes actions.

LDB : Votre mot de la fin

A.M : La paix, toujours la paix, comme ne cesse de le dire le président de la République, afin que tout le Congo aille plus loin, d'autant plus qu'un projet de construction d'une gare routière, via le partenariat public-privé, est en gestation et un autre de ramassage des ordures et de l'assainissement de la ville.

Propos recueillis par Faustin Akono et Séverin Ibara

LDB : Un mot sur un bref

SALUBRITÉ

L'ONG Force et Lumière assainit l'hôpital général de Loandjili

L'association Force et Lumière a organisé, le 7 août, une opération de propreté dans l'enceinte de l'hôpital général de Loandjili.

L'opération obéit à la directive du gouvernement qui a institué par une circulaire une journée de salubrité le premier samedi du mois. Dénommée Opération « ville, village et habitation propre », par cette action citoyenne, les cadres et agents des ministères, des administrations publiques et privées ainsi que les citoyens s'adonnent à la tâche de rendre salubre l'environnement de travail, des habitations et leurs alentours.

Munis des pelles, houes, machettes, etc., les membres de l'association Force et Lumière que dirige Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou ont assaini les alentours du service gynéco-obstétrique, du bloc opératoire, de la suite des couches longtemps restés insalubres depuis la grève



Les membres de Force et Lumière en train d'assainir l'hôpital général de Loandjili. Crédit photo: Adiac

du personnel de cet hôpital déclenchée il y a trois mois « Nous avons répondu à l'appel de notre présidente qui nous a demandé de venir mettre la propreté à l'hôpital longtemps fermé

à la suite du mouvement de grève observé par le personnel. Cette opération va permettre au personnel, qui a repris depuis une semaine, de travailler dans un environnement

propre et assaini. C'est pourquoi nous demandons aux autres personnels qui n'ont pas encore repris le travail de rejoindre les autres et aussi à la population d'amener les patients

puisque l'hôpital a rouvert ses portes », ont dit Marie Thérèse et Winnie Honorine Makosso de l'association Force et Lumière.

Cette opération de salubrité a particulièrement réjoui la direction générale de l'hôpital général de Loandjili qui a loué l'initiative de Force et Lumière en demandant aux autres associations d'imiter Force et Lumière. « Après trois mois d'inactivité due au mouvement de grève du personnel qui revendiquait dix-huit mois d'arriérés de salaires, l'hôpital général de Loandjili avait besoin de cette opération pour assainir son enceinte avant d'accueillir les patients. C'est ce à quoi se sont attelés les membres de l'association Force et Lumière que nous remercions », a déclaré Passy Guy Noel Titov, directeur des soins infirmiers. Et de conclure qu'en accord avec l'association Force et Lumière, des actions pérennes d'assainissement sont envisagées à l'avenir pour garder propre et salubre l'hôpital.

Hervé Brice Mampouya

ATHLÉTISME

La ligue de la ville océane organise son premier championnat

Le président de la Ligue départementale d'athlétisme de Pointe-Noire, Magloire Mboumba, a lancé le 7 août au lycée Victor-Augagneur, dans l'arrondissement 2, Mvou-Mvou, son premier championnat départemental sous le patronage du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Biangou-Ndinga.

Plus de deux cents athlètes de dix clubs ont participé à ce championnat en concurrents loyaux devant leurs encadreurs respectifs. Ces athlètes, filles et garçons, se sont engagés en plusieurs épreuves sportives entre autres les courses de 100m, 200m, 400m, 1500m et 10 000 m, le saut en longueur, le lancer de poids dans les

catégories, minimes, cadets, juniors et seniors.

Notons que le championnat départemental de l'athlétisme édition 2021 est la première compétition organisée sous le mandat de Magloire Mboumba. Sa tenue est un pari gagné pour le nouveau président de la ligue départementale qui, à travers ces résultats, vient de détermi-

Quelques résultats du championnat d'athlétisme de la Ligue de Pointe-Noire

80m minime homme, 1^{er} Mantsounga Franck Hervé avec une performance de 11"83

100m cadettes : 1^{re} -Matchinou Safou Remy 13"04

100m cadets Nkaya Mavoungou : 11"24, 2^e

- Pena Stéphane 11"26

400m cadettes: 1^{re} Bobanga Kiba Dayana , 1'03

400m seniors hommes, Kounouanina Eric, 56"70

400m juniors hommes: 1^{er}- Fouka Louvic 54"58;

2^e Pépé Destin, 56"14

10 000m seniors hommes : 1^{er} -Bassoloua Manassi Jess, 34'47"90

5000m marche hommes : 1^{er} -Ngoua André

-Lancé de disque : 1^{er} -Malélé avec une performance de 25,33m ;

2^e - Mbemba, 25,80m

-Lancé du poids hommes :1^{er} -Ngatsala, 8,36

Chez les filles :1^{re} Badia, 6m



Des clubs à l'ouverture du championnat/Adiac

ner les athlètes qui représenteront le département de Pointe-Noire au championnat national qui se tiendra sous-peu à Brazzaville. A l'issue des épreuves, le

président de la ligue s'est dit très satisfait des résultats obtenus malgré l'état du terrain qui nécessite un aménagement afin d'améliorer les résultats des athlètes.

Cependant, pour des raisons logistiques, les meilleurs athlètes recevront leurs prix en fin de saison.

Charlem Léa Itoua

DROITS HUMAINS

Un nouveau contrat social pour les peuples autochtones

À l'occasion de la journée internationale des peuples autochtones, célébrée le 9 août de chaque année, le ministre en charge de la Justice et des Droits humains, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a décliné un nouveau plan d'action national d'amélioration de la qualité de vie de cette couche sociale qui couvre la période 2022-2025.

La journée internationale des peuples autochtones est célébrée sur le thème : « Ne laisser personne de côté : les peuples autochtones et l'appel à un nouveau contrat social ». Le plan d'action d'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones est un cadre stratégique d'orientation de la politique nationale de promotion de ces derniers. Ce plan invite le gouvernement et ses différents partenaires techniques et financiers, ainsi que la société civile, à mettre en œuvre de façon effective la loi n°5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des populations autochtones et ses décrets d'application. « Des avancées indéniables sont envisagées notamment le financement des activités des populations autochtones dans le cadre du projet de développement de l'agriculture commerciale ; la mise en place de deux commissions de consultations de ces populations dans le cadre des projets de gestion durable de la faune sauvage



« Des avancées indéniables sont envisagées notamment le financement des activités des populations autochtones dans le cadre du projet de développement de l'agriculture commerciale ; la mise en place de deux commissions de consultations de ces populations dans le cadre des projets de gestion durable de la faune sauvage dans le bassin de Ouessou et celui de la création de l'aire protégée de Messok-Dja, dans la Sangha »,

dans le bassin de Ouessou et celui de la création de l'aire protégée de Messok-Dja, dans la Sangha », a fait savoir le ministre en charge des peuples autochtones.

Par ailleurs, un programme de protection sociale des autochtones est mis en œuvre dans le département de la Lékoumou, un autre projet de même nature sera lancé dans les départements de la Likouala, de la Sangha et des Plateaux. L'enregistrement à l'état civil, la valorisation de l'identité autochtone, l'organisation des campagnes spéciales d'inscription des enfants autochtones dans les établissements scolaires, la mise en œuvre des mécanismes facilitant l'accès des autochtones à la justice, font partie des avancées évoquées par le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga. « Les évolutions constatées dans l'intégration progressive des populations autochtones dans notre pays confortent nos convictions quant à l'atteinte de nos objectifs », a-t-il dit.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Allemagne, 1er tour de la Coupe

Remplaçant, Sylver Ganvoula est entré à la 74e lors de la qualification de Bochum sur le terrain de Wuppertaler. Longtemps tenus en échec par le club de Regionalliga (4e division), Bochum s'est imposé 2-1 en prolongations.

Aurèle Loubongo M'Boungou n'était pas dans le groupe de Sankt-Pauli, qui dispose de Magdeburg (2-1).

Angleterre, 1re journée, 2e division

Sans Han-Noah Massengo, blessé, Bristol débute sa saison par un match nul face à Blackpool (1-1).

Angleterre, 1re journée, 4e division

Newport County l'emporte à Oldham (1-0). Christopher Missilou est resté sur le banc, tandis que Dylan Bahamboula, testé positif au Covid-19 était absent.

De retour d'une blessure aux ischio-jambiers, Offrande Zanzala n'était pas dans le groupe de Barrow, battu à Stevenage (0-1).

Belgique, 3e journée, 1re division

Sans Senna Minagué, absent plusieurs semaines, le Cercle prend un point dans le derby brugeois (1-1).

Russie, 3e journée, 1re division

Erving Botaka Yobama est resté sur le banc lors du match nul du FC Oufa face au Dynamo Moscou (1-1). Le premier point pris par le club de la capitale de la Bachkirie cette saison.

France, 1re journée, 1re division

Pas de vainqueur entre Monaco et Nantes (1-1). Pas de Congolais non plus puisque Chrislain Matsima et Yanniss Mbemba étaient absents de la feuille de match.

Géorgie, 22e journée, 1re division

Gros coup dur pour Romaric Etou, sorti à la 26e après un contact avec un adversaire : l'international congolais, titulaire en défense centrale, souffre d'une blessure de la cheville gauche.

L'ancien pensionnaire du CNFF passera une IRM ce lundi de la gravité (probable fracture) et de la nécessité, ou non, d'opérer.

Sans lui, Dila Gori prend les 3 points à Samgu-

rali (3-1). Et revient à 5 points du leader.

Slovénie, 4e journée ; 1re division

Le NK Maribor fait le job à Radomlje (2-1). Remplaçant, Antoine Makoumbou est entré à la 74e, alors que le score était acquis.

Angleterre, 1re journée, 2e division

Brice Samba, titulaire, et Nottingham s'inclinent d'entrée de championnat à Coventry (1-2).

Rappelons que cette saison la concurrence devrait être accrue entre le natif de Linzolo et le gardien américain Horvath, remplaçant ce dimanche. La moindre erreur pourrait être fatale. Belgique, 3e journée, 1re division

Seraing prend le bouillon à Anderlecht (0-3). Titulaire, Morgan Poaty a été remplacé à la 82e, à 0-2.

Luxembourg, 1re journée, 1re division

Le FC Union reprend sa saison par une correction infligée à domicile par le Swift Hesperange (0-3). Yann Mabella était titulaire et a joué toute la rencontre.

Défaite également pour l'Etzella Ettelbrück de Godmer Mabouba face à Victoria Rosport (1-3). Roumanie, 4e journée, 1re division

Yves Pambou Loembet n'était pas dans le groupe du Gaz Metan Medias, qui se déplaçait chez le Steaua Bucarest.

Russie, 5e journée, 2e division

Le SKA-Energiya bat la réserve de Krasnodar (1-0). L'équipe d'Emmerson Illoy Ayyet, titulaire au centre de la défense à trois, totalise 3 succès et 2 nuls cette saison et est 5e avec 11 points.

Rappelons que l'équipe de Khabarovsk a enchaîné quatre matches à l'extérieur et disputait ce dimanche son premier match à domicile. La géographie explique cet aménagement de calendrier : la ville est située à la frontière chinoise, à plus de 6000 kilomètres de Moscou.

Slovaquie, 3e journée, 1re division

Battu à Sered (0-1), le DAC Dunajská Streda confirme son mauvais début de saison : un seul

succès en championnat et une élimination en Conférence Ligue Europa. Yhoan Andzouana est resté sur le banc.

Suisse, 3e journée, 1re division

Lugano bat Saint-Gall 2-1. Sans Kévin Monziolo, absent du groupe.

Turquie, match amical

Deuxième but en deux matches pour Dylan Saint-Louis. Buteur à la 41e, l'international congolais permet ainsi à Hatayspor de battre Gaziantep 1-0.

Ligue 1, 1re journée

Béni Makouana se souviendra longtemps de sa première apparition en Ligue 1 : remplaçant, l'attaquant congolais a assisté au début de match irrésistible de Montpellier qui a dominé l'OM pendant près d'une heure.

Puis, il a vu son équipe, qui menait 2-0, subir le retour renversant des Phocéens (3-2). Entré à la 84e, le Congolais n'a pas eu l'occasion de se mettre en valeur dans une fin de match gâchée par des jets de projectiles et l'interruption du match.

Première convocation en équipe première pour Bradley Locko. Le jeune arrière gauche de 19 ans est toutefois resté sur le banc lors du match nul de Reims à Nice (0-0).

Sans Loris Mouyokolo (cheville), Lorient prend un point à Saint-Etienne (1-1).

Pas de vainqueur non plus entre Rennes et Lens (1-1). Faitout Maouassa est resté sur le banc. L'ancien Nancéien, en concurrence avec Truffer et Meling au poste de latéral gauche, pourrait quitter la Bretagne avant la fin du mercato.

Après une préparation tronquée par un retour tardif, Warren Tchimbembé n'était pas dans le groupe de Metz, tenu en échec 3-3 par Lille.

Face au champion en titre, les Lorrains ont mené 3-1 jusqu'à la 51e puis ont été réduits à dix à la 56e.

Rappelons que l'ancien Troyen était éloigné des terrains depuis son opération du genou en mars dernier.

Pour son retour en Ligue 1, Troyes plie l'échine face au PSG (1-2). Enfermé à double tour dans un placard, Eden Massouema n'était pas dans le groupe. La dernière apparition de l'ancien « prodige » du Paris FC date du 9 août...2019.

Vendredi, Monaco et Nantes s'étaient neutralisés 1-1 sans Chrislain Matsima ni Yanniss Mbemba, non convoqués.

Ligue 2, 3e journée

Sans Fernand Mayembo, pas encore remis de sa blessure à la cuisse, Le Havre est battu au Parc Océane par le Paris FC (1-2). Nolan Mbemba était titulaire comme latéral droit, un dépannage à un poste qui n'est pas le sien.

Sans Bevic Moussiti Oko, blessé, l'AC Ajaccio prend un bon point chez l'AJ Auxerre (0-0).

Caen s'incline à domicile face à Sochaux (1-2). Convaincant lors des deux premières rencontres de la saison, Prince Oniangué a d'avantage souffert face à la vitesse des Sochaliens.

Rappelons que l'ancien capitaine des Diables rouges a été remplacé en défense centrale depuis l'arrivée de Michel Moulin sur le banc normand.

Jason Ngouabi était lui titulaire avec la réserve à Plabennec (victoire 1-0 en N2) et Alexis Beka Beka, revenu des JO et annoncé à Nice, n'était pas dans le groupe.

Adailson Malanda était titulaire sur la droite de la défense à trois de Rodez, qui fait match nul à Dijon (1-1). Éliminé, comme le reste de la défense, sur l'ouverture du score dijonnaise, il livre néanmoins une prestation appliquée.

Arrivé en juin en provenance de Nîmes, le milieu défensif de 19 ans enchaîne une deuxième titularisation consécutive. Suffisant pour s'inviter au prochain rassemblement des Diables rouges ?

Toujours pas de Bryan Passi dans le groupe de Niort, vainqueur 2-1 à Dunkerque.

Au classement, Caen est 5e avec 6 points, suivi d'Ajaccio, 7e avec 5 longueurs. Le Havre est 9e avec 4 points, comme Niort et Rodez, 10e et 11e.

Camille Delourme